

LA VEILLE EMPLOI-FORMATION DU CARIF-OREF OCCITANIE

N°643

22/04/2026



veille@cariforefoccitanie.fr



<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>

ACTUALITE EMPLOI FORMATION OCCITANIE	1
APPELS A PROJET	2
APPRENTISSAGE – ALTERNANCE	4
EMPLOI	4
ENTREPRISES	5
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL	6
FORMATION PROFESSIONNELLE.....	7
ILLETTRISME - APPRENTISSAGE DE LA LANGUE	9
INSERTION PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP	9
SECTEURS D'ACTIVITE – METIERS	9

En 2025, l'économie tourne au ralenti en Occitanie. Synthèse annuelle économique régionale

Insee conjoncture Occitanie, n°52, Avril 2026, 14 p.

En Occitanie, comme au niveau national, l'emploi salarié baisse de 0,2 % en 2025. Dans la région, le taux de chômage augmente de 0,7 point sur un an et s'établit à 9,4 % au quatrième trimestre 2025.

Mesurée par le volume d'heures rémunérées, l'activité économique régionale se replie légèrement, mais un peu moins qu'au niveau national. Dans la construction, elle reste orientée à la baisse malgré un léger rebond des mises en chantier de logements. Dans un contexte de fort ralentissement du pouvoir d'achat, l'activité diminue dans la plupart des secteurs liés à la consommation des ménages. Le tourisme tire néanmoins son épingle du jeu ; la fréquentation des hébergements collectifs touristiques repart à la hausse en 2025. L'activité ralentit nettement dans l'industrie mais reste en légère hausse, portée par la filière aérospatiale.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8905344>

L'emploi se rétracte, le chômage continue à augmenter. Note de conjoncture régionale - 4^e trimestre 2025

Insee conjoncture Occitanie, n°51, Avril 2026, 5 p.

Au quatrième trimestre 2025, l'emploi salarié en Occitanie se replie légèrement entre fin septembre et fin décembre 2025. Comme au trimestre précédent, il diminue un peu dans l'industrie et l'intérim et poursuit sa nette baisse dans la construction. Il se replie dans les services non marchands alors qu'il reste stable dans les services marchands hors intérim et rebondit dans l'agriculture.

Le taux de chômage progresse à nouveau et s'établit à 9,4 % de la population active en moyenne au quatrième trimestre 2025, en hausse de 0,2 point par rapport au trimestre précédent.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8899575>

La conjoncture en Occitanie. Mars 2026

Bulletin de la banque de France, Avril 2026, 16 p.

Synthèse des secteurs d'activité.

<https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/statistiques/tendances-regionales-occitanie-mars-2026>

Occitanie - Prévisions Apec 2026 : Retournement de tendance pour les recrutements de cadres

APEC, Avril 2026, 25 p.

268 510 cadres du secteur privé travaillent en Occitanie, soit 7 % des cadres. 65 % des cadres sont des hommes et un quart des cadres ont moins de 35 ans. 48 % des cadres d'Occitanie travaillent au sein d'une TPE ou d'une PME. Ils exercent avant tout dans les services à forte valeur ajoutée (44 %) et l'industrie (20 % vs 16 % pour la moyenne nationale).

18 340 recrutements de cadres ont été réalisés en Occitanie en 2025, soit +5 % vs 2024 (- 3 % pour la moyenne nationale). Et les recrutements de cadres devraient augmenter de 6 % en 2026 (vs + 4 % pour la moyenne nationale) : 17 % des recrutements de cadres devraient être réalisés par les entreprises de l'industrie.

<https://corporate.apec.fr/lemploi-cadre-en-occitanie.html>

Les Sociétés Commerciales de l'ESS en Occitanie : état des lieux et dynamiques

CRESS Occitanie, Mars 2026, 36 p.

Combien sont-elles ? Quel rôle jouent-elles dans l'économie régionale ? Cette étude apporte un éclairage complet sur les sociétés commerciales de l'ESS en Occitanie.

Quelques enseignements : Une présence territoriale marquée par les dynamiques urbaines - Des SCESS présentes dans tous les départements d'Occitanie - Une forte concentration en Haute-Garonne - Plus de la moitié des établissements situés dans les grandes agglomérations (Toulouse, Montpellier, Nîmes...) - Une

implantation encore limitée dans les territoires ruraux - Une forte présence dans : le soutien aux entreprises (22 %), le commerce (18 %), l'industrie (14 %) - Faible structuration collective et isolement des acteurs
<https://www.cressoccitanie.org/Les-Societes-Commerciales-de-l-ESS-en-Occitanie-etat-des-lieux-et-dynamiques>

APPELS A PROJET

Formation en anglais opérationnel au profit des personnels du ministère des Armées, notamment au profit de l'armée de terre - Plate-forme Commissariat Ouest

Date limite de réponse le 4 mai 2026

<https://toulouse-metropole.marches-publics.info/avis/index.cfm?fuseaction=pub.affPublication&refPub=MPI-pub-2026107716&serveur=MPI&IDS=4490>

Politique de la ville : La campagne nationale de demande de subvention 2026 est ouverte - Agence nationale de la cohésion des territoires

Cet appel à candidatures a vocation à soutenir les associations pour :

- Leur fonctionnement (ingénierie, formation...), prioritairement leur rôle de tête de réseau à l'échelle nationale
- Une ou des actions menées à l'échelle nationale
- L'innovation et l'expérimentation de projets.

Sont considérées comme têtes de réseaux au sens du présent appel à candidatures les associations nationales qui accompagnent des structures locales, coordonnent leurs actions et leur donnent une visibilité à l'échelle nationale, et exercent une ou plusieurs des missions suivantes :

La mise en réseau et l'animation, qui correspond à l'animation des membres (échanges, rencontres...) ;
L'ingénierie, qui comprend les activités d'appui opérationnel aux membres de la tête de réseau (programmes de formation, documentation, supports techniques...) et d'expertise, en lien avec des thématiques d'intervention (études, recherches et développement, prospective...) ;

Le pilotage de projet, qui consiste à susciter, coordonner ou animer des coopérations autour de projets communs, très fréquemment dans une perspective d'innovation.

Date limite de réponse le 7 mai 2026

<https://anct.gouv.fr/actualites/politique-de-la-ville-la-campagne-nationale-de-demande-de-subvention-2026-est-ouverte>

Appel à projets « Le numérique au service d'une société plus équitable » - Fondation AFNIC

Cet appel à projets vise à soutenir des initiatives innovantes et solidaires, ancrées dans les enjeux numériques et sociétaux. Il s'agit de projets de création de plateforme, de logiciel, d'application numérique, animation de communauté, création d'objet connecté, aménagement ou ouverture de lieux (Fab Lab, espace de coworking, espace public numérique...), création de contenu pédagogique, de dispositif culturel multimédia, d'outillage de la médiation numérique... des projets numériques au service d'une société plus équitable pour des publics isolés et vulnérables.

Date limite de dépôt des dossiers le 7 mai 2026

<https://www.federationsolidarite.org/actualites/numerique-solidaire-repondez-a-lappel-a-projets-de-la-fondation-afnic/>

Formation à la préparation à l'insertion professionnelle pour les élèves de l'École Nationale de la Météorologie - Haute-Garonne - Météo France

Date limite de réception des offres le 12 mai 2026 à 11h00

<https://centremarchespublics.fr/formation-la-preparation-linsertion-professionnelle-pour-les-eleves-de-lecole-nationale-de-la>

Etude IA Agentique : transformer l'emploi et les compétences à l'ère du duo Homme-Machine - OPCO Atlas

Date limite de réception des offres le 15 mai 2026

<https://www.opco-atlas.fr/appels-d-offres/etude-ia-agentique-transformer-lemploi-et-les-competences-lere-du-duo-homme-machine.html>

Evaluation du PIC - mieux comprendre l'adéquation entre formation professionnelle continue et emploi occupé - DARES

Cet appel à projets de recherche (APR) vise à encourager la réalisation de travaux portant sur l'adéquation entre les spécialités de formation professionnelle continue et les métiers exercés par la suite. Les questions centrales sont les suivantes : quels facteurs influencent le choix d'une formation par un individu ? Quels déterminants expliquent qu'il s'insère ou non sur le marché du travail dans le secteur pour lequel il a été formé ? Existe-t-il des spécificités propres aux métiers en tension ou à ceux nécessitant des formations préalables à l'emploi ?

La date limite de réception des projets de recherche est fixée au 15 mai 2026 à 18h00

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/appele-projets-de-recherche/evaluation-du-pic-mieux-comprendre-ladequation-entre-formation>

Actions de formation dans le cadre de campusAtlas « Virtualisation et Cloud » - OPCO Atlas

Date limite de réception des offres le 18 mai 2026

<https://www.opco-atlas.fr/appels-d-offres/actions-de-formation-dans-le-cadre-de-campusatlas-virtualisation-et-cloud.html>

PAR QVCT - Accompagnement et formation au management et environnement de performance dans les TPME d'Occitanie - OPCO EP

Date limite de réponse le 19 mai 2026

<https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/par-qvct-accompagnement-et-formation-au-management-et-e/ao-9586762-1>

Dispositif régional de soutien au fonctionnement des CFA-OFA - 2026 - Région Occitanie

Priorités d'intervention du dispositif pour l'année 2026 :

- Formations existantes présentant un déficit financier (NPEC versés par les OPCO insuffisant à l'équilibre financier de la formation)
- Niveaux de formation : Formations de niveaux baccalauréat et infra (niveaux 3 et 4) afin d'orienter le soutien régional vers les publics les plus éloignés de l'emploi
- Ancrage territorial : Formations situées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV), afin de contribuer à la vitalité des territoires et à une offre de formation équilibrée à l'échelle régionale.
- Secteurs professionnels ciblés, en cohérence avec les engagements régionaux, notamment dans le cadre des contrats de filière, du Pacte vert et du Pacte pour l'embauche.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2026

<https://www.laregion.fr/Dispositif-regional-de-soutien-au-fonctionnement-des-CFA-OFA-2026>

APPRENTISSAGE – ALTERNANCE

Programme national de professionnalisation pour les OFA/CFA : Comment accompagner les apprentis en difficulté à l'écrit ? Webinaire le 21 mai 2026 de 14 h 00 à 15 h 30

Organisé par les Carif-Oref Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire ce webinaire abordera :

- les dispositifs de repérage des situations d'illettrisme
- les différents outils d'accompagnement
- les postures à adopter
- les pistes d'action à mener.

https://www.cariforefoccitanie.fr/content/uploads/2025/10/251125_Fiche-action-mission-CFA-2025_VSS.pdf

Le solde de la taxe d'apprentissage en 2024 : quelles sont les évolutions par rapport à 2023 ?

Questions Politiques Sociales, n°39, Avril 2026, 4 p.

Ce numéro est consacré à la manière dont les entreprises assujetties affectent le solde de la taxe d'apprentissage dont elles sont redevables (lequel représente 13 % du total de la taxe d'apprentissage). Il propose un rapide panorama statistique des caractéristiques (montant perçu, situation géographique, domaine de formation...) des établissements et formations vers lesquels ces entreprises ont choisi de flécher tout ou une partie de leur solde 2024, ainsi que les évolutions constatées par rapport à 2023.

<https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/breves/qps-les-breves-ndeg39>

La bonne alternance

Ministère du Travail et des Solidarités, Avril 2026

Le Portail de l'alternance (alternance.emploi.gouv.fr) rejoint le service La bonne alternance. Depuis le mois d'avril, La bonne alternance devient la plateforme de référence du ministère du Travail et des Solidarités pour l'alternance.

La bonne alternance est un site développé par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), au sein de l'État, conformément aux missions d'intérêt public du ministère du Travail et des Solidarités. Il intègre les fonctionnalités et les contenus précédemment disponibles sur le Portail de l'alternance. Cette évolution s'inscrit dans une logique de simplification des parcours en ligne. Ce service est destiné à faciliter les entrées en alternance, en simplifiant la mise en relation des jeunes, des centres de formation d'apprentis (CFA) et des entreprises, grâce à un accompagnement des jeunes intéressés par l'apprentissage, ainsi que des CFA et recruteurs accueillant des apprentis.

<https://labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr/>

EMPLOI

Enquête besoins en main d'œuvre 2026 - Enquête nationale

France Travail, Avril 2026, 79 p.

En 2026, les intentions de recrutement diminuent par rapport à 2025 (-6,5 %) et représentent 2,3 millions d'embauches potentielles. Cette baisse des projets de recrutements concerne tous les secteurs d'activité (allant de -2,4 % dans l'industrie à -16,4 % dans la construction) et une grande majorité des métiers.

En 2026, 43,8 % des projets d'embauches sont jugés difficiles par les employeurs, soit une diminution de 6,3 points par rapport à 2025.

[Téléchargez le rapport national](#)

[Téléchargez la publication nationale](#)

[Téléchargez les fiches sectorielles](#)

<https://statistiques.francetravail.org/bmo/bmopub/228435>

Part des demandeurs d'emploi indemnissables : situation au 30 juin 2025

Statistiques et indicateurs, France Travail, Avril 2026, 6 p.

A fin juin 2025, 67,8 % des personnes inscrites à France Travail en catégories A, B, C ont un droit ouvert à l'indemnisation. Parmi celles-ci, 70,2 % sont indemnisées.

47,6 % des personnes inscrites à France Travail en catégories A, B, C sont indemnisées.

<https://statistiques.francetravail.org/indem/indempub/228376>

L'exposition des travailleurs à l'heure de l'IA : ce que révèlent les indicateurs - et ce qu'ils ne montrent pas

OIT, Avril 2026, 11 p.

Cette note de recherche de l'Organisation internationale du Travail (OIT) examine comment les indicateurs d'exposition à l'intelligence artificielle (IA) sont utilisés pour évaluer les impacts potentiels sur l'emploi, en mettant en évidence à la fois leur valeur et leurs limites.

Alors que l'intérêt pour l'intelligence artificielle générative (GenAI) augmente, les indicateurs d'exposition sont de plus en plus utilisés pour estimer quelles tâches et professions pourraient être automatisées ou transformées. L'OIT souligne que ces mesures ne doivent pas être interprétées, à elles seules, comme des prévisions de pertes d'emplois ou de résultats sur le marché du travail.

La note montre que les résultats varient selon la manière dont l'exposition est mesurée.

Les professions fortement exposées sont souvent étroitement liées à d'autres par des compétences et des trajectoires professionnelles communes, ce qui signifie que les changements dans ces rôles peuvent avoir des effets d'entraînement plus larges sur le marché du travail.

<https://www.ilo.org/fr/resource/actualites/nouvelle-note-de-loit-ce-que-les-indicateurs-dexposition-lia-revelent-sur>

Avant-Poste — Le nouveau podcast de l'Unedic consacré aux mutations du marché du travail

UNEDIC, Avril 2026

L'Unedic s'appuie sur ce format éditorial pour donner la parole et croiser les regards, notamment d'économistes, de sociologues, de chercheurs, d'acteurs de l'entreprise ou encore de responsables associatifs. Objectif : identifier les signaux faibles, comprendre les évolutions en cours et en mesurer les effets concrets.

Cette nouvelle saison s'articule autour de deux mini-séries thématiques de quatre épisodes chacune, explorant successivement les dynamiques de reprise d'emploi et la notion de bien commun inhérente à l'Assurance chômage.

La première mini-série, intitulée Rebonds sera diffusée chaque mercredi à partir du 8 avril. Elle abordera la thématique du retour à l'emploi sous plusieurs angles complémentaires : la place du diplôme dans l'insertion professionnelle, les freins rencontrés par les demandeurs d'emploi et les leviers pour les surmonter, les difficultés spécifiques des seniors, et enfin le rôle croissant de la formation aux outils d'intelligence artificielle générative comme aide concrète à la recherche d'emploi.

<https://www.unedic.org/actualites/avant-poste-le-nouveau-podcast-de-lunedic-consacre-aux-mutations-du-marche-du-travail>

ENTREPRISES

Loi de simplification de la vie économique : ce qui change pour les entreprises

Portail du gouvernement, Avril 2026

La loi de simplification de la vie économique a été définitivement adoptée, le 15 avril 2026. Son objectif est d'alléger les contraintes administratives, améliorer la trésorerie des entreprises et accélérer les projets industriels et numériques en France.

<https://www.info.gouv.fr/actualite/loi-de-simplification-de-la-vie-economique-ce-qui-change-pour-les-entreprises>

Les entreprises économiquement actives en 2023

POMEL Wistan, MORVAN Fanch, Insee Première, n°2097, Avril 2026, 4 p.

En 2023, le nombre d'entreprises marchandes et économiquement actives atteint 5,8 millions dans les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Le parc d'entreprises continue de croître vivement (+4,1 %), quoiqu'un peu moins rapidement qu'en 2022 (+4,8 %). Ce ralentissement vient d'une augmentation des cessations : le taux de sortie passe de 11,1 à 11,7 % entre 2021 et 2022, tandis que le taux d'entrée est de 15,8 % en 2023 comme en 2022. Cette hausse du taux de sortie concerne surtout les sociétés et entreprises individuelles classiques, et parmi elles tout particulièrement celles relevant des secteurs du commerce, de l'hébergement-restauration et de la construction.

La forte progression du nombre d'entreprises économiquement actives continue d'être tirée par la vitalité des micro-entrepreneurs (+6,5 %), qui représentent désormais un tiers des acteurs économiques.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/8966966>

Les dépenses de R&D des entreprises en 2024

Note flash du SIES, n°6, Avril 2026, 2 p

En 2024, les dépenses intérieures de R&D des entreprises (DIRDE) implantées en France augmentent de 1 % en volume. Ces entreprises emploient 321 500 personnes en équivalent temps plein (ETP) dans leurs activités de R&D, soit une hausse de 3,1 % par rapport à 2023. Les trois premières régions en matière de dépenses intérieures de R&D, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie, réalisent 68 % de la DIRDE totale et emploient 66 % des effectifs de R&D.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/les-depenses-de-rd-des-entreprises-en-2024-donnees-provisoires-101321>

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Les régions françaises face aux transitions

Comité 21, Avril 2026, 106 p.

Le Comité 21 et le Pacte mondial de l'ONU – Réseau France ont conçu cette étude sur les enjeux écologiques et les dynamiques de coopération des régions de France métropolitaine. En combinant données scientifiques, enquêtes statistiques et éléments de prospective, celle-ci offre un panorama des défis à relever, fournit des données objectives pour en saisir l'ampleur et met en valeur des solutions déjà mises en œuvre. Elle permet un échange de vues avec les acteurs régionaux sur les actions à prioriser.

C'est donc à la fois un outil d'appropriation des problématiques, de dialogue multi-acteurs et de mise en mouvement, en cohérence avec les besoins et les spécificités des territoires. Synthétique et facile d'accès, il permet aux organisations de mieux saisir les besoins de leur écosystème, ses fragilités ou ses forces, et de planifier leurs actions, au service de leur propre résilience et de l'intérêt général.

<https://comite21-groupe.org/actualite/les-regions-francaises-face-aux-transitions/>

Les nouvelles Régions, dix ans après les réformes de 2015 : une montée en puissance à conforter

INET, Régions de France, Avril 2026, 73 p.

À l'heure où l'on entend beaucoup de contrevérités sur les nouvelles Régions, cette étude de l'INET s'appuie sur des faits et livre une analyse sérieuse.

Les enseignements sont clairs : dix ans après, les Régions ont gagné en robustesse, en capacité d'action et en lisibilité.

Les Régions abordent davantage leurs compétences de manière globale, en reliant mieux leurs politiques publiques aux réalités et spécificité de chaque territoire.

L'étude montre également que cette montée en puissance reste encore freinée par des compétences insuffisamment stabilisées, par une articulation encore inaboutie de la place de l'État dans les territoires qui nuit parfois à la lisibilité de l'action publique et par des moyens encore trop en décalage avec les responsabilités confiées.

<https://regions-france.org/10-ans-des-nouvelles-regions-un-bilan-solide-et-un-travail-dans-la-dentelle-des-eleves-de-linet/>

Pour un modèle de société soutenable, durable et inclusive à l'horizon 2050

Conseil économique, social et environnemental, Mars 2026, 66 p.

Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), propose une démarche plurielle pour repenser le modèle français face aux défis de transformation et de transition. Pour la première fois, une commission transverse (19 membres du bureau et leurs suppléants) a exploré les conditions nécessaires à l'horizon 2050 pour :

- Garantir une vie digne par le travail via une économie attractive et compétitive
- Maintenir un haut niveau de protection sociale et de solidarité pour tous
- Intégrer les limites planétaires (climat, biodiversité)
- Préserver la démocratie en valorisant la société civile
- Contribuer à la paix mondiale dans le respect du droit international.

L'exercice de prospective a permis de :

Identifier des convergences malgré un constat sévère sur l'état de la société française.

Définir des leviers de transformation immédiats pour un modèle soutenable, durable et inclusif.

<https://www.lecese.fr/travaux-publies/pour-un-modele-de-societe-soutenable-durable-et-inclusive-lhorizon-2050>

FORMATION PROFESSIONNELLE

Rapport annuel sur la mise en œuvre de la COP en 2025 - Convention d'Objectifs et de Performance de France compétences - 2020-2025

France Compétences, Avril 2026, 22 p.

Ce rapport confirme l'atteinte des objectifs fixés pour 2025 et la poursuite d'une action de régulation déterminée, dans un contexte marqué par des enjeux accrus de soutenabilité financière du système de formation professionnelle et d'apprentissage.

Pour sa dernière année d'application, la COP, structurée autour de quatre axes prioritaires et suivie par 18 indicateurs, confirme la pleine mobilisation de France compétences dans l'exercice de ses missions. En 2025, 16 des 18 indicateurs ont atteint leur cible, notamment les plus structurants. Deux indicateurs présentent des résultats partiellement atteints, en raison de calendriers de publication et de validation de travaux réalisés s'étendant jusqu'en 2026.

L'année 2025 est marquée par une intensification des actions de régulation conduites par France compétences.

En matière de régulation des certifications professionnelles, 2 584 demandes d'enregistrement dans les répertoires ont été traitées, soit une hausse de 21 % par rapport à 2024. Cette dynamique a permis de réduire les stocks de demandes et de réduire les délais d'instruction, dans un contexte d'évolution du cadre réglementaire.

S'agissant de l'apprentissage, l'institution a conduit un nouvel exercice de détermination des niveaux de prise en charge des contrats, pour les nouvelles certifications. Elle a également contribué à l'éclairage des décisions publiques en matière de financement de l'apprentissage grâce à l'exercice annuel d'analyse des comptabilités analytiques des organismes de formation par apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/fiche/bilan-2025-de-la-cop-atteinte-des-objectifs-renforcement-de-la-regulation-et-amelioration-notable-de-la-situation-financiere/>

La formation professionnelle dans la fonction publique de l'État en 2024

CARUSO Anthony, FARGEAS Thomas, Stats rapides, n°132, Avril 2026, 7 p.

Entre 2023 et 2024, le nombre de jours de formation professionnelle effectués par les personnels civils des ministères, hors Justice, augmente de 4 % (à champ constant). Cette hausse concerne en premier lieu la formation statutaire (+ 8 % à champ constant) et, dans une moindre mesure, la formation non statutaire (+ 1 % à champ constant). Les effectifs en formation augmentent quant à eux de 5 %.

Un agent de la fonction publique de l'État a suivi en moyenne 4,1 jours de formation professionnelle en 2024, dont 1,9 jour de formation statutaire et 2,2 jours de formation non statutaire. La formation continue représente la plus grande part des jours de formation professionnelle non statutaire (87 %), quand les congés de formation professionnelle en représentent 8 % et la préparation des examens et des concours 5 %.

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/toutes-les-publications/la-formation-professionnelle-dans-la-fonction-publique-de-letat-en-2024>

Enquête portant sur le devenir des certifiés des branches professionnelles d'OPCO 2i (2022-2024)

OPCO 2i, Avril 2026, 89 p.

Cette étude réalisée depuis 2022 sur un périmètre de 200 certifications confirme l'impact majeur de ces dispositifs sur l'insertion professionnelle, la progression de carrière et la sécurisation des parcours dans l'industrie.

- 89 % des certifiés sont en emploi six mois après leur certification
- 76 % des certifiés exercent le métier visé par leur certification
- 82 % des certifiés occupent un emploi durable (CDI, indépendants ou CDD de plus de six mois)

Chaque année, plus de 14 000 personnes obtiennent une certification de branche dans l'industrie, un chiffre en progression constante avec +10% de certifiés par an depuis 2021.

<https://observatoire-competences-industries.fr/etudes/enquete-devenir-cqp/>

Comment penser un parcours de formation comme un produit, et pas comme un contenu learning ?

Podcast Learn & enjoy

Aujourd'hui, les parcours de formation sont en concurrence avec de nombreuses autres priorités, outils et sollicitations.

Même quand les contenus sont de qualité, l'impact de la formation reste souvent limité. Et si le problème n'était pas ce qu'on met dans les parcours, mais la façon dont on conçoit, lance et fait vivre un parcours de formation dans le quotidien des apprenants ? Et si on pensait nos parcours de formation comme des produits à faire adopter, et pas comme de simples contenus à diffuser ?

<https://podcast.ausha.co/learn-enjoy/132-comment-penser-un-parcours-de-formation-comme-un-produit-et-pas-comme-un-contenu-learning-avec-baptiste-benezet>

Learning à grande échelle, performance, adoption et ingénierie des compétences – Podcast Never stop learning

Au programme : Comment piloter le learning à l'échelle mondiale, entre gouvernance centrale et réalités locales ? Pourquoi l'adoption échoue-t-elle si souvent ? Quel rôle réel les managers doivent-ils jouer ? Quels usages de l'Intelligence Artificielle créent déjà de la valeur en formation ? Dans quels cas la réalité virtuelle vaut-elle vraiment l'investissement ? Pourquoi l'ingénierie des compétences devient-elle un sujet prioritaire ?

<https://podcast.ausha.co/never-stop-learning/episode-103-franck-gaillard>

ILLETTRISME - APPRENTISSAGE DE LA LANGUE

Eva et Pix : deux outils complémentaires pour lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme - Replay webinaire

Observatoire Pix, Mars 2026

25 % des personnes en difficulté à l'écrit ou en calcul estiment qu'Internet complique les démarches administratives, contre 10 % dans l'ensemble de la population.

Pour répondre à ces difficultés, plusieurs dispositifs ont été mis en place. Parmi eux, Pix et eva ont choisi d'unir leurs forces. Ce partenariat, renouvelé en 2024 entre Pix et l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI), vise à mieux repérer les fragilités et à proposer un accompagnement cohérent.

<https://pix.fr/actualites/pix-eva-outils-complementaires-lutter-contre-lillettrisme-illectronisme>

INSERTION PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Le taux d'emploi direct des agents en situation de handicap dans la fonction publique dépasse 6 % en 2025

Portail du gouvernement, Avril 2026, 4 p.

Avec un taux d'emploi direct de 6,36 %, la fonction publique franchit un cap historique dans l'inclusion des personnes en situation de handicap. Une progression continue qui témoigne d'une mobilisation durable des employeurs publics et des acteurs de l'insertion professionnelle accompagnés depuis 20 ans par le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

La fonction publique atteint en 2025 un taux d'emploi direct de 6,36 % de personnes en situation de handicap, dépassant pour la première fois le taux de référence légal de 6 %.

Dans le détail, si la progression continue du taux d'emploi direct concerne toute la fonction publique, deux des trois versants dépassent désormais le seuil de 6 % : 7,68 % dans la fonction publique territoriale, 6,26 % dans la fonction publique hospitalière et 5,28 % dans la fonction publique d'État.

<https://presse.economie.gouv.fr/le-taux-demploi-direct-des-agents-en-situation-de-handicap-dans-la-fonction-publique-depasse-6-en-2025/>

SECTEURS D'ACTIVITE – METIERS

Commerce de détail de carburants, la situation des stations-service indépendantes aujourd'hui et demain

Autofocus, n°121, Avril 2026, 17 p.

Le secteur des stations-service est principalement composé de TPE : 94 % des entreprises ont moins de 11 salariés, à l'image des autres secteurs de la branche. Cependant, si les entreprises de plus de 10 salariés ne représentent que 6 % de l'ensemble, elles concentrent 56 % de l'emploi salarié.

Avec 10 800 stations-service fin 2024, le nombre d'entreprises du secteur poursuit sa baisse structurelle : il a diminué de 17 % entre 2014 et 2023. Toutefois, après la très forte diminution du nombre de stations-service dans les années 80 (la France comptait plus de 40 000 stations en 1980), le secteur se stabilise : depuis 2014, cette baisse s'établit à 0,5 % en moyenne par an.

Côté emploi (17 000 salariés en 2024), l'importante baisse enregistrée jusqu'en 2013 était due à la baisse du nombre de stations-service et à l'automatisation des pompes et de l'encaissement. Cette diminution tend elle aussi à ralentir depuis 2013, exceptée en période Covid.

<https://www.anfa-auto.fr/actualites/lanfa-publie-un-nouvel-autofocus-consacre-au-secteur-du-commerce-de-detail-de-carburants>

L'activité de transport augmente au quatrième trimestre 2025

Data Lab, Avril 2026, 13 p.

L'effectif total du secteur s'établit à 1 564 300 salariés. Au 4^e trimestre 2025, l'emploi salarié hors intérim du secteur des transports et de l'entreposage augmente légèrement (+ 0,2 %, après + 0,2 % au 3^e trimestre 2025). L'emploi intérimaire mobilisé par le secteur diminue de nouveau (- 1,2 %, après - 1 % au 3^e trimestre 2025). À titre de comparaison, dans l'ensemble du secteur privé, les effectifs salariés hors intérimaires sont quasi stables au 4^e trimestre 2025 (- 0,1 %), tandis que l'intérim continue de baisser (- 0,2 %, après - 0,3 % au 3^e trimestre 2025).

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/lactivite-de-transport-augmente-au-quatrieme-trimestre-2025-note-de-conjoncture>

Etude sur les impacts de l'Intelligence Artificielle Générative sur les créatifs de l'Audiovisuel et du Spectacle Vivant

AFDAS, Avril 2026, 69 p.

Cette étude menée par Amnyos et ROSA, réalisée dans le cadre de l'EDEC intersectoriel de l'Afdas, apporte un éclairage sur les mutations en cours dans ces secteurs.

Depuis 2023, les outils d'IAG (texte, image, son, vidéo) se déploient à une vitesse sans précédent. Accessibles au grand public, ils s'imposent désormais dans les industries culturelles et créatives. Les chiffres témoignent de cette accélération :

- 37 % des auteurs et traducteurs ont déjà utilisé ces outils
- 42 % des artistes visuels y ont recours
- 60 % des créateurs musicaux de moins de 35 ans les intègrent dans leurs pratiques

L'étude met en évidence des effets différenciés selon les activités et la place dans la chaîne de valeur :

- Sur les commandes : baisse des prix et des volumes sur certaines prestations standardisées (traduction, illustration, contenus de marque), mais parfois revalorisation sur des missions à forte valeur créative
- Sur les revenus : des pertes estimées importantes à horizon 2028 (jusqu'à -56 % pour certains métiers comme la traduction audiovisuelle)
- Sur la nature du travail : montée des tâches hybrides intégrant l'IAG, automatisation partielle de certaines activités

Les tâches les plus exposées semblent être celles à faible dimension artistique ou fortement industrialisées.

Si les professionnels expriment de fortes préoccupations :

- 60 % perçoivent l'IAG comme une menace
- 78 % des illustrateurs et auteurs de BD sont particulièrement inquiets

L'étude souligne ainsi un décalage entre les perceptions et les effets observables à ce stade.

Face à ces mutations, les besoins d'accompagnement sont majeurs :

- développement de compétences hybrides (création + maîtrise des outils IAG)
- compréhension des usages et limites de l'IA
- sécurisation des parcours professionnels.

<https://observatoires.afdas.com/actualites/ia-quels-impacts-sur-les-creatifs-du-spectacle-vivant-et-de-laudiovisuel>

L'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux - Catalogue des ressources

AVISE, Avril 2026, 12 p.

Ce catalogue rassemble l'ensemble des publications et ressources produites dans le cadre du programme TRESSONS – Territoires ruraux et ESS, outils et nouvelles synergies, mis en œuvre depuis 2018 par l'Avise et le Réseau des collectivités territoriales pour l'économie solidaire (RTES).

Initié en 2018 avec le soutien du Réseau rural français et du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), le programme multidimensionnel TRESSONS s'est attaché à documenter et valoriser les apports de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les territoires ruraux, en étudier les conditions de renforcement et mettre en œuvre des actions collaboratives pour la développer.

Ce vadémécum rassemble l'ensemble des publications et ressources produites dans le cadre de la première phase de ce programme de 2018 à 2021. Il a pour ambition de favoriser l'innovation sociale dans les territoires ruraux en documentant la place de l'ESS dans les territoires ruraux, en rassemblant des initiatives inspirantes et en outillant, à travers des guides et modes d'emploi, sur les modèles de l'ESS dans les territoires ruraux. Au sommaire : Comprendre la place de l'ESS dans les territoires ruraux - S'inspirer des solutions existantes - Passer à l'action et coconstruire les projets.

<https://www.avise.org/ressources/catalogue-des-ressources-sur-less-dans-les-territoires-ruraux>

Étude sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes - Branche de la librairie

OPCO EP, Avril 2026, 66 p.

La convention collective nationale (CCN) de la librairie dispose d'un texte spécifiquement dédié à l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes. Cet avenant, daté du 9 juillet 2019, fixe un cadre de dispositions destinées à promouvoir et garantir cette égalité, à travers de 19 articles. La Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (CPPNI) de la librairie souhaite aujourd'hui connaître la situation actuelle de la branche professionnelle en matière d'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes.

<https://www.opcoep.fr/ressources/centre-ressources/branches/librairie/etude-egalite-femmes-hommes-librairie-2025-opcoep.pdf>

Attractivité des métiers des services à la personne - Replay webinaire du 8 avril 2026

Portail du gouvernement

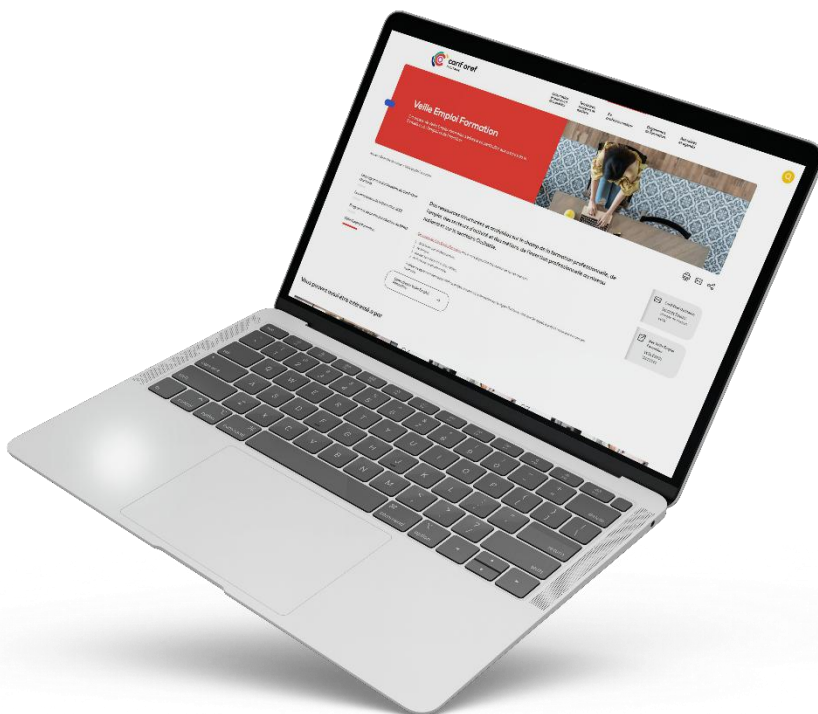
Ce webinaire a été organisé dans le cadre de la semaine nationale des métiers du soin et de l'accompagnement par la DGE, en partenariat avec France Travail, la CNSA et avec la participation de la Fedesap, la FESP, l'ADMR et l'UNA.

Ce webinaire a présenté l'accompagnement des pouvoirs publics face aux enjeux RH des SAP, notamment en matière d'attractivité et de recrutement à travers des pratiques d'immersion pour découvrir les métiers des SAP ou encore la mise en place de plateformes métiers autonomie. Ces présentations ont été complétées par des témoignages concrets de dirigeants d'organismes de services à la personne confrontés au quotidien aux problématiques RH avec des retours d'expérience pour mieux recruter, intégrer et fidéliser les talents, partager sur des bonnes pratiques de prévention de la pénibilité, de parcours de carrière, et d'organisation du travail afin de promouvoir plus d'autonomie et de solidarité au sein des équipes et au final mieux reconnaître et valoriser l'ensemble des métiers du soin et de l'accompagnement social.

<https://www.servicesalapersonne.gouv.fr/toutes-les-actualites/webinaire-sur-les-metiers-des-services-la-personne-mercredi-8-avril-2026-14h>

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Carif-Oref Occitanie

<https://veille-emploi-formation.cariforefoccitanie.fr/>



La veille emploi-formation du Carif-Oref Occitanie

Directrice de publication : Christelle BOUDET

Rédaction : Sandrine ROUSSEL

Réalisation : Carif-Oref Occitanie